

Conseil général de la Meuse



LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE MEUSE



www.meuse.fr





Éditorial

Des forêts d'Argonne aux prairies alluviales de la Meuse, en passant par les roselières du lac de Madine, la Meuse dispose d'un patrimoine naturel exceptionnel et fragile qu'il nous appartient de protéger.

La loi confie au Département le soin de préserver, de mettre en valeur et d'ouvrir au public les espaces naturels les plus remarquables ; ce sont les Espaces Naturels Sensibles, ENS, milieux identifiés pour leur valeur patrimoniale au regard de leurs caractéristiques faunistiques, floristiques et paysagères.

La Meuse compte aujourd'hui 268 ENS, rares, parfois menacés ; ils constituent un élément essentiel de notre cadre de vie. Ces milieux (forêts alluviales, prairies humides, cours d'eau...), quand ils sont en bon état, jouent également un rôle précieux dans la préservation de la ressource en eau, des paysages et de la biodiversité. Garantir leur bon état de conservation est donc capital.

En concertation avec les propriétaires, les collectivités et leurs partenaires, le Conseil général met en œuvre une politique de préservation et de valorisation de ce patrimoine et vous accompagne dans la découverte de cette richesse.

Cette plaquette vous présente les principaux ENS de la Meuse : forêts, étangs, prairies et marais alcalins, cours d'eau et annexes hydrauliques, pelouses calcaires, vergers, sites à chauves-souris. Je vous invite à les parcourir : observez-les, protégez-les et faites-les connaître !

Le Président du Conseil général de la Meuse

Sommaire

Les forêts	page 3
Les étangs.....	page 4
Les prairies et les marais	page 5
Les cours d'eau et leurs annexes hydrauliques	pages 6-7
Les pelouses calcaires	page 8
Les vergers	page 9
Les sites à chauve souris.....	page 10
La carte des Espaces Naturels Sensibles de Meuse	page 11





Chat forestier - (*Felis silvestris*)
François Nowicki/Olivier Dangles



Pic noir - (*Dryocopus martius*)
Vincent Liebault



Salamandre tâchetée
(*Salamandra salamandra*)
Stéphane Vitzthum



LES FORÊTS

Avec 36% de surface boisée, la Meuse dispose d'un patrimoine forestier exceptionnel, particulièrement renommé pour la qualité de ses feuillus (chênes, hêtres, érables, frênes).

Les habitats les plus représentés sont les hêtraies-chênaies sur les versants secs et ensoleillés et sur les plateaux calcaires, les hêtraies-chênaies acidiphiles sur les versants nord et sud et les hêtraies à aspérule en plaine.

Certaines pratiques de gestion forestière ainsi que le déboisement peuvent porter atteinte à la biodiversité forestière. Des pratiques sylvicoles adaptées permettent de préserver ce patrimoine naturel remarquable.

En Meuse, 34 ENS forestiers sont recensés pour leur intérêt écologique : les mardelles, refuges pour les amphibiens (Salamandre tachetée, Sonneur à ventre jaune), les arbres morts, milieux favorables pour de nombreux insectes (Lucane cerf-volant) et pour les oiseaux (Pic noir, Cigogne noire, chouettes...).

Ces forêts abritent également une flore et une faune riches et diversifiées. Vous y découvrirez des orchidées (Néottie nid d'oiseau, céphalanthères...), la Nivéole printanière, l'Aconit tue-loup, l'Hépatique trilobée, l'Ail des ours, l'Anémone des bois...et de nombreux mammifères (Blaireau, Chat sauvage, Belette...).





LES ÉTANGS

Créés en majorité par les communautés monastiques au Moyen-âge pour valoriser les fonds humides et y développer la pisciculture, les étangs abritent des habitats naturels extrêmement variés (eaux libres ou stagnantes, végétation flottante, roselières sèches, hautes ou basses...). Une flore remarquable s'y développe : Lentille d'eau, Faux-nénuphar, Potamot, Jonc des tonneliers, Massette, Phragmite, Grande douve...

Ce sont des lieux de vie pour de nombreuses espèces rares et protégées : insectes, amphibiens (Rainette verte), poissons (Loche d'étang), oiseaux (Butor étoilé, Blongios nain, Busard des roseaux, Grue cendrée, Râle d'eau, Héron pourpré...)

Certaines pratiques agricoles, la pisciculture intensive, les rejets d'eaux usées ainsi que le manque d'entretien sont les principales menaces qui pèsent sur ces milieux.

On dénombre 28 ENS en Meuse destinés à préserver et à mettre en valeur ces milieux remarquables

Promenez-vous autour des étangs d'Argonne, du lac de Madine, des étangs de Lachaussée, d'Amel-sur-l'Étang. Appréciez la richesse de ces sites exceptionnels !



Busard des roseaux
(*Circus aeruginosus*)
François Nowicki/Olivier Dangles



Libellule Epithèque à deux taches
(*Epitheca bimaculata*)
Nicolas Héлитas



Rainette verte - (*Hyla arborea*)
Stéphane Vitzthum





Cuivré des marais
(*Lycaena dispar*)
Nicolas Héлитas



Criquet ensanglanté
(*stethophyma grossum*)
Stephane Vitzthum



Courlis cendré
(*Numenius arquata*)
Frédéric Fève



LES PRAIRIES ET LES MARAIS

Les prairies humides et inondables du bassin de la Meuse constituent une spécificité du département. Ces groupements herbacés, dominés par la Reine des prés ou la Molinie, abritent l'Orchis bouffon, la Lysimaque commune... et de nombreux insectes (libellules : Leucorrhine à gros thorax ; papillons : Sphinx de l'épilobe), oiseaux (Tarier des prés, Courlis cendré, Râle des genêts...) espèces rares et menacées. Ces prairies, qui jouent également un rôle majeur dans la régulation des crues et dans l'alimentation des nappes d'eau souterraines, sont fortement influencées par les pratiques culturales. La fauche tardive et le pâturage extensif permettent de préserver ces habitats naturels fragiles ; 12 ENS y sont recensés.

Les marais alcalins de plaine sont des formations marécageuses au sol tourbeux ou tufeux nées du suintement et de la stagnation d'eaux calcaires. La Lorraine compte 6 marais alcalins dont 2 en Meuse : à Pagny-sur-Meuse et à Chaumont-devant-Damvillers (propriété du Conseil général) ; on y trouve de nombreuses espèces atypiques floristiques: Choin noirâtre, Liparis de Loesel et faunistiques : mollusques (*Vertigo* de Desmoulin), papillons (Cuivré des marais), amphibiens et oiseaux (Milan noir, Rousserole verderole...).





LES COURS D'EAU et leurs annexes hydrauliques

Plus de 4000 km de cours d'eau (Saulx, Orain...) parcourent notre département. Ce sont des habitats naturels d'une grande richesse abritant une faune et une flore d'exception ; 55 ENS ont été recensés afin de les préserver.

Ces milieux sont toutefois très sensibles aux pollutions diffuses, à certaines pratiques agricoles et à l'artificialisation (curage, rectification, busage...).

La vallée alluviale de la Meuse, une des dernières vallées alluviales d'Europe au caractère sauvage, est un des joyaux du département ce qui a justifié son inscription au réseau européen NATURA 2000. Le fleuve et sa vallée alluviale constituent l'ENS le plus étendu du département.

Laissez-vous porter par le courant du fleuve qui a été peu modifié par l'homme. La Meuse sauvage vous attend.

Ici les écrevisses, les libellules (Agrion de mercure), les poissons (Brochet, Chabot, Truite, Lamproie de Planer), les grenouilles, les oiseaux (Martin-pêcheur, Guêpier d'Europe), les mammifères (Castor) vaquent à leurs occupations en toute quiétude, sous vos yeux.



Brochet - (*Esox lucius*)
Frédéric Fève

Martin-pêcheur d'Europe - (*Alcedo atthis*)
Stéphane Vitzthum

Ecrevisse à pattes rouges - (*Astacus astacus*)
Frédéric Fève





LES PELOUSES CALCAIRES

Localisées sur les versants sud sur des sols superficiels secs à dominance calcaire, les pelouses calcicoles sont le vestige d'un pastoralisme ancien occupant près de 2 % du territoire meusien (soit 1355 ha).

Elles proposent une végétation originale, aux « airs de Provence » : les orchidées (Orchis pourpre/militaire, Ophrys brûlé)...l'Anémone pulsatile, Gentiane croisettes...et les arbustes (Genévrier).

Ces milieux présentent un fort intérêt faunistique : insectes (Ascalaphe, Azuré de la croisettes, Damier de la succise, Mante religieuse, criquets, sauterelles...), reptiles (Lézard vert, Vipère aspic, Couleuvre verte et jaune), oiseaux (Alouette lulu, Engoulevent d'Europe) qu'il est important de préserver.

L'intérêt écologique a permis de recenser 48 ENS où vous pourrez observer ces nombreuses espèces.

La disparition progressive du pâturage, facteur principal d'entretien de ces milieux, ouvre la porte à une recolonisation naturelle de la forêt contre laquelle il convient de lutter.

Gentiane croisettes avec ponte d'œufs du papillon Azuré de la croisettes (Gentiana cruciata/Maculinea rebeli)
Nicolas Héllitas



Orchis brûlé (Neotinea ustulata)
Nicolas Héllitas



Couleuvre verte et jaune (Hierophis viridiflavus)
Stéphane Vitzthum



Chouette chevêche d'Athéna
(Athene noctua)
François Nowicki/Olivier Dangles



Huppe fasciée - (Upupa epops)
François Nowicki / Olivier Dangles



Lézard des souches
(Lacerta agilis)
Stéphane Vitzthum



LES VERGERS

Elément identitaire fort de la Lorraine, les vergers abritent de nombreuses espèces animales ou végétales, ce qui a justifié le classement en ENS de cinq vergers patrimoniaux du département.

Traditionnellement de haute tige, ils assurent une transition entre l'espace agricole ouvert et l'espace forestier fermé.

Au-delà d'une production fruitière variée (mirabelliers, pommiers...), les vergers sont de véritables espaces de nature.

Bien qu'anthropiques, ils abritent une faune et une flore particulières : les insectes (Amaryllis, Zygène de la carnirole, abeille, coccinelle...), les reptiles (orvets, lézards...), les oiseaux (Huppe fasciée, Pie grièche à tête rousse, Chouette chevêche...), et de nombreux mammifères (Fouine, Martre, Lérot...)

Favorisons la biodiversité par la plantation de variétés locales anciennes et par un fauchage tardif (juillet).

Attachons-nous également à conserver les variétés anciennes, patrimoine génétique aujourd'hui menacé.





LES SITES À CHAUVES-SOURIS

Diabolisées au Moyen-âge, les chauves-souris sont des mammifères volants souvent méconnus du grand public. La Meuse, qui leur offre de nombreux gîtes : lieux d'hibernation, de reproduction, nursery, compte 18 espèces de chauves-souris sur les 22 recensées en Lorraine : Petit et Grand rhinolophe ; Vespertilion : de Daubenton, de Brandt, à moustaches, d'Alcathoe, de Natterer, à oreilles échancrées, de Bechstein ; Grand murin ; Noctules commune, de Leisler ; Pipistrelle commune, de Nathusius ; Sérotine commune ; Barbastelle d'Europe ; Oreillard roux, gris ; Minoptère de Schreibers !

Exigeants au niveau de leur environnement, ces mammifères occupent des milieux obscurs à température et à hygrométrie stables (grottes, souterrains, cavités des arbres..., mais aussi carrières, ouvrages militaires désaffectés, combles...). C'est généralement lors de travaux de restauration qu'ils sont découverts, nécessitant de nombreuses précautions afin de ne pas nuire aux colonies.

Venez visiter les carrières d'Euville et du Perthois, en passant en juin par les combles de la salle des fêtes de Sommedieu, l'une des plus importantes nurseries de Grands Murins d'Europe!



Grand rhinolophe
(*Rhinolophus ferrumequinum*)
David Aupermann

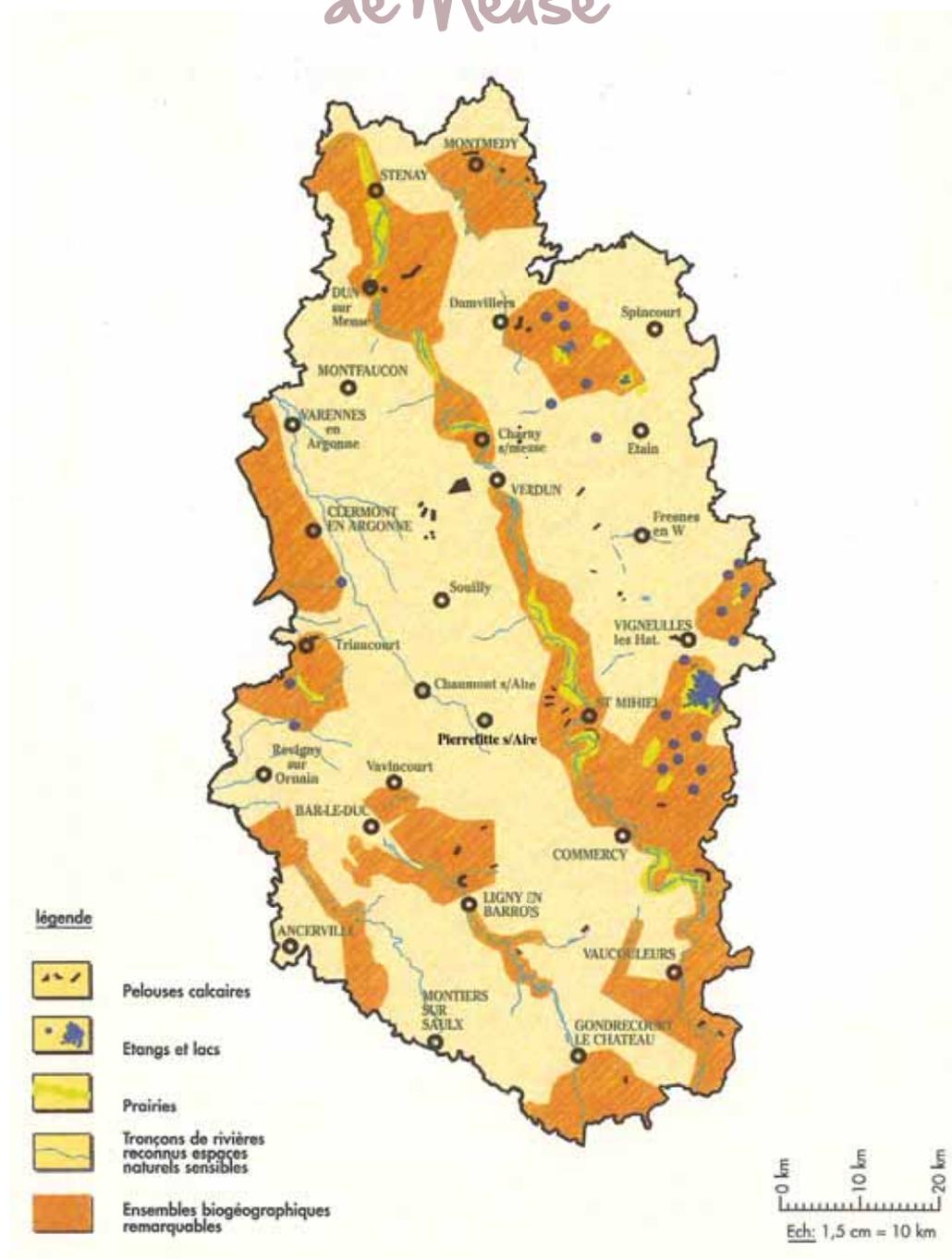


Nursery de Grands murins
(*Myotis myotis*)
David Aupermann



Oreillard roux - (*Plecotus auritus*)
David Aupermann

La carte des Espaces Naturels Sensibles de Meuse





LES ESPACES NATURELS SENSIBLES EN MEUSE

Conseil général de la Meuse
Place Pierre-François Gossin
55000 BAR-LE-DUC
www.meuse.fr

LES PARTENAIRES



www.meuse.fr